

Qualité écologique des eaux de surface

INDICATEURS

Nouvelle-Aquitaine

Pour comprendre

Afin d'évaluer l'efficacité des politiques de l'eau, les **eaux de surface** ont été découpées en « masses d'eau », unités relativement homogènes du point de vue de leurs caractéristiques naturelles et des pressions exercées par les activités humaines.

L'état écologique d'une masse d'eau est évalué à partir de critères biologiques (état des populations de poissons par exemple), physico-chimiques (présence de polluants...) et hydromorphologiques (état des berges...). Il s'établit suivant une échelle de 5 classes de « très bon » à « mauvais », caractérisant pour chaque type de masse d'eau l'écart aux conditions de référence, représentatives d'une eau de surface pas ou très peu influencée par l'activité humaine.

■ Cet indicateur exprime la part des masses d'eau de surface en bon (ou très bon) état écologique.

Remarque : Pour les masses d'eau artificielles (MEA) ou fortement modifiées (MEFM), on parle habituellement de potentiel écologique plutôt que d'état écologique. En effet, il est considéré comme impossible d'atteindre le bon état écologique sans remettre en cause l'objet de modification de ces masses d'eau (par exemple, détruire un grand barrage). Dans cette fiche, les 17 MEA et 105 MEFM de Nouvelle-Aquitaine sont traitées avec les autres masses d'eau sans différenciation.

Repères

1 744 masses d'eau de surface en Nouvelle-Aquitaine - 15% des masses d'eau de France.

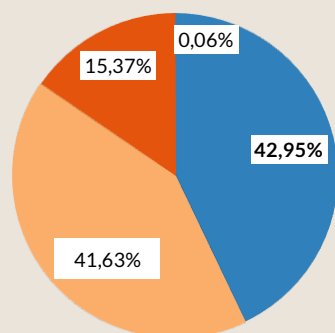
EAUX DE SURFACE :

1 657 (soit 95%) masses d'eau de type « cours d'eau » pour un linéaire total d'environ 36 822 km.

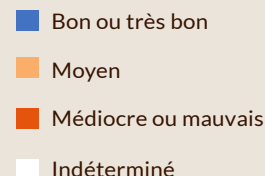
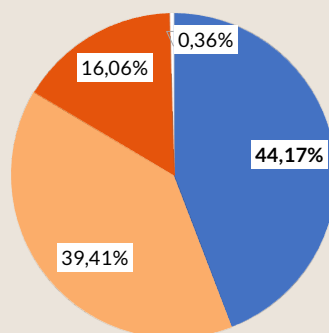
62 « plans d'eau », 13 « eaux côtières » et 12 « eaux de transition » (estuaires) représentant à peu près 3 157 km².

État écologique des masses d'eau de surface...

...en Nouvelle-Aquitaine en 2017*



...en France en 2015*



Près de 43 % des masses d'eau de surface de la région sont en bon ou très bon état écologique et 57 % en état moyen, médiocre ou mauvais.

*Nouvelle-Aquitaine : d'après l'état des lieux 2019 réalisé à partir des données 2017 et antérieures (source : Agences de l'eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne).

*France : d'après le rapportage à la Commission Européenne 2016 à partir des données 2015 et antérieures (source : Agences de l'eau, Offices de l'eau, Directions de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, Office Français de la Biodiversité).

Traitement : ARB Nouvelle-Aquitaine

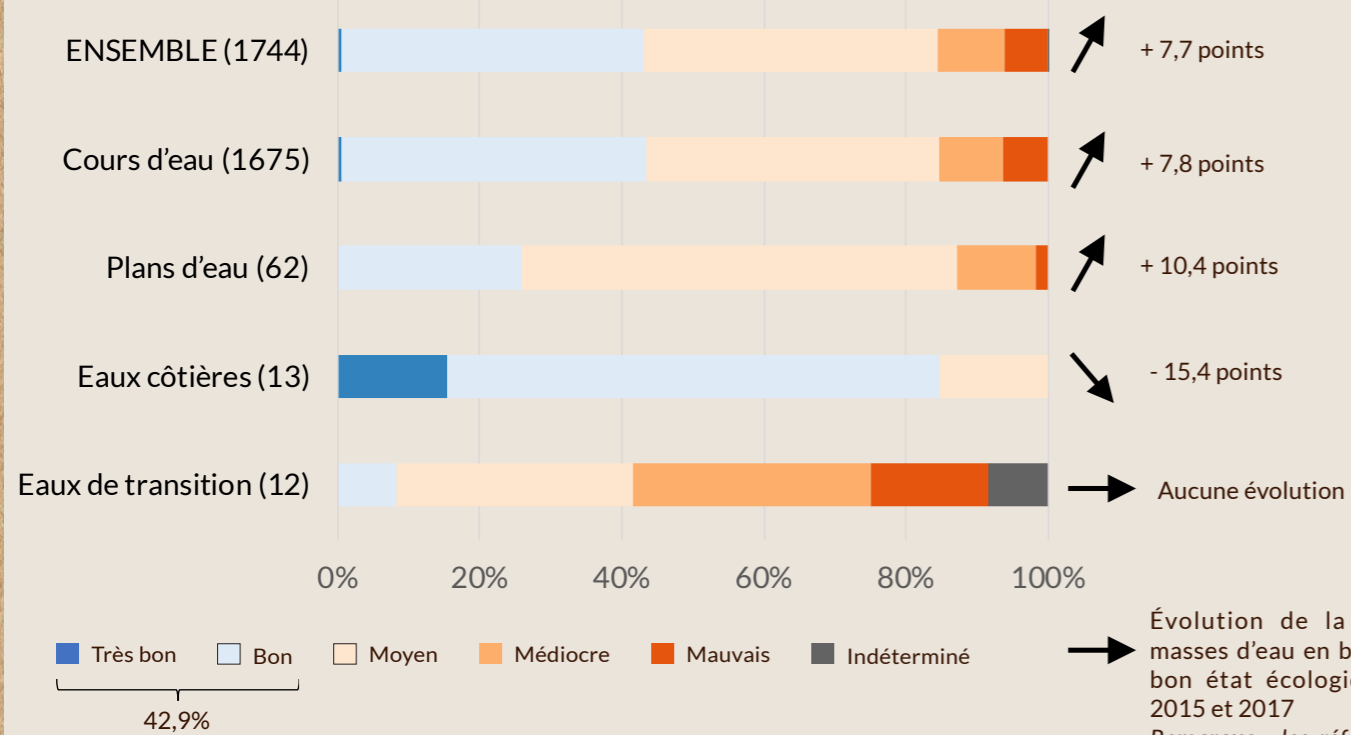
Enjeux

Des masses d'eau en bon état sont favorables à la biodiversité et aux usages de l'eau et des milieux aquatiques. De nombreuses espèces (plantes, poissons, insectes, amphibiens, oiseaux...) dépendent des milieux aquatiques pour s'abriter, se nourrir ou encore se reproduire. Chaque espèce recherche des conditions particulières (température, profondeur...) et peut se déplacer entre plusieurs habitats au cours de son cycle de vie.

Le maintien de la quantité, de la qualité et de la continuité des eaux est donc essentiel pour préserver le bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques et tous les services écosystémiques qu'ils procurent. Les milieux aquatiques assurent la régulation des débits (atténuation des crues...) et de la qualité de l'eau (rétention des polluants...). Ils fournissent aussi de nombreuses ressources, halieutiques par exemple, et contribuent aux activités humaines, comme les sports d'eau, la chasse, la conchyliculture...

État écologique par type de masses d'eau

État écologique des masses d'eau de surface en Nouvelle-Aquitaine, en 2017*



*D'après l'état des lieux 2019 à partir de données produites entre 2011 et 2017 (source : Agences de l'eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne. Traitement : ARB NA)

En Nouvelle-Aquitaine, les **eaux côtières se distinguent par une très bonne qualité écologique** : 84,6% des masses d'eau sont évaluées en bon ou en très bon état et aucune masse d'eau côtière ne présente un état écologique considéré comme médiocre ou mauvais. Néanmoins, deux masses d'eau côtières, le bassin d'Arcachon amont et le lac d'Hossegor, ont été déclassées entre 2015 et 2017.

Les **eaux de transition** présentent un état écologique dégradé : une seule masse d'eau est en bon état écologique, 50% sont dans un état médiocre ou mauvais (estuaire de la Gironde notamment). Dans l'ensemble 83,3% des masses d'eau de transition présentent un état inférieur au bon état écologique.

Les principales pressions qui s'exercent sur les masses d'eau côtières et de transition sont liées à l'**artificialisation des berges, au dragage et à la navigation**. Certaines masses d'eau se caractérisent par un taux élevé de nitrates, notamment les estuaires de la Charente et de la Sèvre, et de produits phytosanitaires, comme le bassin d'Arcachon (Comité de bassin Adour Garonne, 2019).

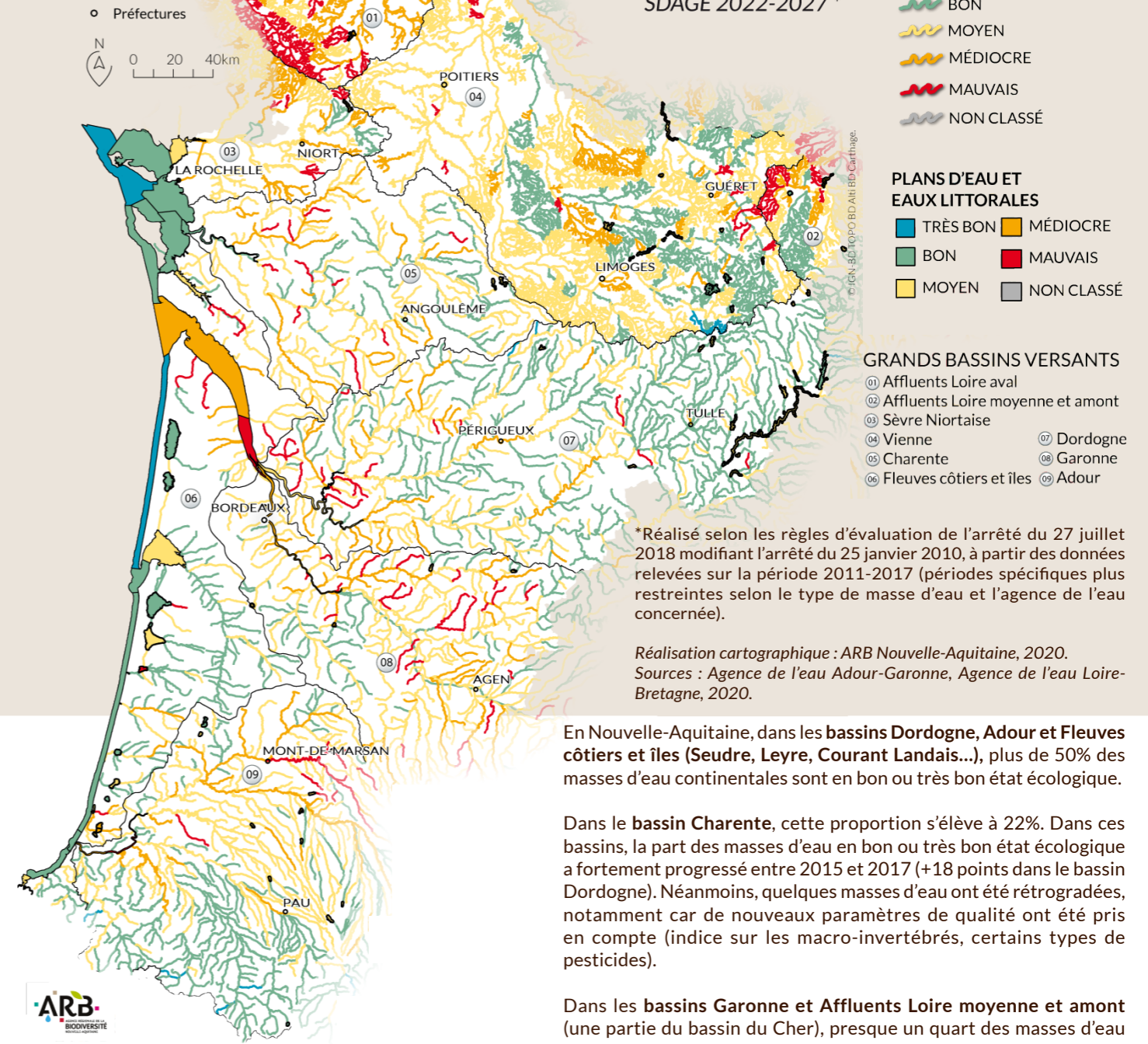
Quant aux **milieux d'eau douce** (cours d'eau et plans d'eau), si la majorité des masses d'eau (57%) n'atteignent pas le bon état écologique, seules 15% d'entre elles présentent un état médiocre ou mauvais et 42% un état moyen.

La part des masses d'eau en bon ou très bon état écologique a progressé entre 2015 et 2017. L'état écologique des plans d'eau est moins bon que celui des cours d'eau dans l'ensemble : un quart des masses d'eau « plans d'eau » est estimé en bon état (aucune masse d'eau en très bon état), alors que 43,5% des masses d'eau « cours d'eau » sont en bon ou en très bon état.

Les masses d'eau douce sont principalement impactées par la **présence de polluants organiques** (phosphates et nitrates) et de **pesticides** (Diflufenicanil, Méta-zochlore...). Les observations réalisées sur les populations de poissons et de diatomées (algues unicellulaires) indiquent que les masses d'eau déclassées sont soumises à des pressions significatives, qui impactent notamment la continuité des cours d'eau et leur qualité physico-chimique (Comité de bassin Loire Bretagne, 2019).

ÉTAT ÉCOLOGIQUE DES MASSES D'EAU DE SURFACE EN NOUVELLE-AQUITAINE

Etat des lieux 2019
préparatoire aux
SDAGE 2022-2027 *



En Nouvelle-Aquitaine, dans les **bassins Dordogne, Adour et Fleuves côtiers et îles (Seudre, Leyre, Courant Landais...)**, plus de 50% des masses d'eau continentales sont en bon ou très bon état écologique.

Dans le **bassin Charente**, cette proportion s'élève à 22%. Dans ces bassins, la part des masses d'eau en bon ou très bon état écologique a fortement progressé entre 2015 et 2017 (+18 points dans le bassin Dordogne). Néanmoins, quelques masses d'eau ont été rétrogradées, notamment car de nouveaux paramètres de qualité ont été pris en compte (indice sur les macro-invertébrés, certains types de pesticides).

Dans les **bassins Garonne et Affluents Loire moyenne et amont** (une partie du bassin du Cher), presque un quart des masses d'eau continentales est évalué en bon ou très bon état écologique.

Cependant, entre 2015 et 2017, la part des masses d'eau en état médiocre ou mauvais a progressé de façon plus marquée (+12 à 13 points) que la part des masses d'eau en bon ou très bon état (+3 à 4 points).

Dans les **bassins Vienne et Sèvre Niortaise**, la part des masses d'eau continentales en bon ou très bon état écologique a légèrement diminué (- 6 points) entre 2015 et 2017. Plus d'un tiers des masses d'eau du bassin Vienne reste considéré en bon ou très bon état, mais la situation est moins bonne dans le bassin de la Sèvre Niortaise, où 93,5% des cours d'eau et plans d'eau n'atteignent pas le bon état.

Le **bassin Affluents Loire aval** (Thouet, Sèvre Nantaise...) ne présente aucune masse d'eau en bon état écologique. Entre 2015 et 2017, la qualité écologique des masses d'eau douce s'est sensiblement dégradée : la part des masses d'eau en état médiocre ou mauvais a progressé de 10 points.

Au-delà de ces différences entre les bassins, l'état écologique des masses d'eau varie selon les contextes locaux. Les masses d'eau sont en moins bon état dans les territoires agricoles concernés par une forte érosion des sols et des prélèvements importants pour l'irrigation (bassins de l'Adour, de la Garonne et de la Charente) ou à proximité des secteurs urbanisés, où les prélèvements d'eau et les modifications physiques des cours d'eau ont des impacts.

Objectifs

La Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE) adoptée en 2000 a fixé l'objectif que 100% des masses d'eau en France soient en bon état avant 2015. Par dérogation, il a été possible de décaler cet objectif à 2021 ou 2027 au plus tard pour des raisons de faisabilité technique ou financière, de temps de réponse du milieu...

D'ici 2021, deux tiers des masses d'eau de Nouvelle-Aquitaine doivent atteindre le « bon état » écologique. Pour respecter cet objectif, il faudrait 413 masses d'eau (23%) supplémentaires en bon état écologique par rapport aux 749 masses d'eau évaluées en bon ou très bon état en 2017.

Méthode

FORMULE DE CALCUL DE L'INDICATEUR

$$\frac{\text{Nombre de masses d'eau en très bon ou en bon état écologique}}{\text{Nombre total de masses d'eau}} \times 100$$

LES DONNÉES

- > **Sources :** Agence de l'eau Loire-Bretagne, Agence de l'eau Adour-Garonne
- > **Fréquence d'actualisation :** tous les 3 ans.
- > **Territoire à l'étude :** région, bassins.

LIMITES DE L'INDICATEUR

Les méthodes d'évaluation de l'état écologique des masses d'eau évoluent en fonction des connaissances. Ainsi, une masse d'eau évaluée en bon état en 2016 peut être évaluée en plus mauvais état en 2019 non pas parce que sa qualité s'est dégradée, mais parce que de nouveaux paramètres de qualité sont pris en compte notamment.

Les données utilisées pour évaluer l'état écologique n'ont pas le même degré de fiabilité. Certaines données sont directement obtenues par des mesures dans les masses d'eau. D'autres données sont obtenues par extrapolation des données disponibles dans le bassin ou par modélisation. Des « dires d'expert » permettent de préciser et de compléter les informations manquantes. L'évaluation de l'état des lieux 2019 repose sur des données mesurées pour 47% des masses d'eau « cours d'eau » de l'ensemble du bassin Adour-Garonne, contre 98% dans le bassin Loire-Bretagne.

Cet indicateur se fonde sur des séries de données acquises sur plusieurs années et implique d'importants délais de traitement et d'analyse. Lors de l'actualisation de l'indicateur, les données les plus récentes prises en compte ont été produites un an, voire deux ans, auparavant. L'efficacité des mesures prises dans le cadre de la DCE est donc évaluée avec un décalage temporel conséquent.

RELATION avec d'autres indicateurs

- > Évolution de la pollution des cours d'eau par les pesticides.
- > Évolution de la pollution physico-chimique des cours d'eau.
- > Fragmentation des cours d'eau.

Pour en savoir plus

- > Commissariat Général au Développement Durable, 2018, *L'évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques. Les milieux humides et aquatiques continentaux*, EFSE
- > Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Dordogne Atlantique, 2019, *Etat initial*, validé le 01/07/19
- > Comité de bassin Adour-Garonne, 2019, *Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin Adour-Garonne 2022-2027. Etat des lieux*
- > Comité de bassin Loire-Bretagne, 2019, *Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin Adour-Garonne 2022-2027. Etat des lieux*
- > Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, 2019, Guide technique relatif à l'évaluation de l'état des eaux de surface continentales (cours d'eau, canaux, plans d'eau)
- > Observatoire National de la Biodiversité, 2018, indicateur « Qualité écologique des eaux de surface » + Analyse de l'indicateur par la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité, 2013 et 2016
- > Observatoire Régional de l'Environnement Poitou-Charentes, 2015, *L'environnement en Poitou-Charentes, Thème L'eau*
- > Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne, site Internet édité et mis à jour par EPIDOR

ZOOM sur le bassin de la Dordogne

Le bassin de la Dordogne s'étend sur 23 870 km² sur 3 régions (Nouvelle-Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie) et 8 départements néo-aquitains. Il est drainé par la Dordogne, de sa source au Puy de Sancy à sa confluence avec la Garonne en amont de l'estuaire de la Gironde, ainsi que par 150 cours d'eau principaux (Vézère, Isle...).

La Dordogne constitue le dernier refuge des 8 grands poissons migrateurs de l'Europe de l'Ouest (Esturgeon et Anguille d'Europe notamment). Diverses espèces remarquables comme l'Écrevisse à pattes blanches et le Flûteau nageant dépendent de la qualité des milieux aquatiques (source : EPIDOR). En 2012, l'ensemble du bassin a été désigné réserve de biosphère par l'UNESCO, un label qui reconnaît le patrimoine naturel exceptionnel de ce territoire et encourage les expériences de développement durable.

Le bassin comporte 481 masses d'eau en Nouvelle-Aquitaine (27,5% des masses d'eau de la région). En 2017, 58,6% de ces masses d'eau étaient en bon ou en très bon état écologique. Cependant, dans la partie aval du bassin, 43 masses d'eau n'étaient pas en bon état, y compris l'estuaire de la Dordogne (CLE du SAGE Dordogne Atlantique, 2019). Les masses d'eau sont notamment affectées par des ouvrages anciens qui impactent leur fonctionnement hydromorphologique et par des pollutions diffuses d'origine agricole.

Action financée par :



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

avec le soutien de :

